

Mensualité et intérêt sur prêt immobilier

Par **nounou2015**, le **28/07/2015** à **10:11**

Bonjour,

Je m'interroge sur le montage de mon prêt immobilier signé en 2010.

Les mensualités de mon prêt principal ont été mise en place de façon progressive. c'est à dire qu'elles augmentent au fur et à mesure que nous remboursons les crédit complémentaires (prêt employeur, PTZ,...)

Toutefois, je m'interroge sur le montant des premières années. Les mensualités sont inférieures au montant des interets et assurances. c'est à dire que le capital à augmenté les premières années puisque la totalité des interêts et assurances n'était pas remboursée par la mensualité.

La différence entre la mensualité était d'environ 2.00e mais plus le temps passait plus le capital restant dû augmentait puisque les interets étaient recalculés sur le capital restant dû.
Ma question : Cette pratique est elle légale ? Ai je un recours possible ?